

# Journée technique

## « gestion quantitative »

### Plan de Gestion de la Ressource en Eau Du lac du Bourget



AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ  
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



# Plan de Gestion de la Ressource en Eau

- Ressource en eau : remise en contexte du territoire
  - Plan de Gestion de la Ressource en Eau
  - PGRE : Les actions en cours et à venir
- Points de blocage et avancées

# Ressource en Eau

## Remise en contexte du territoire

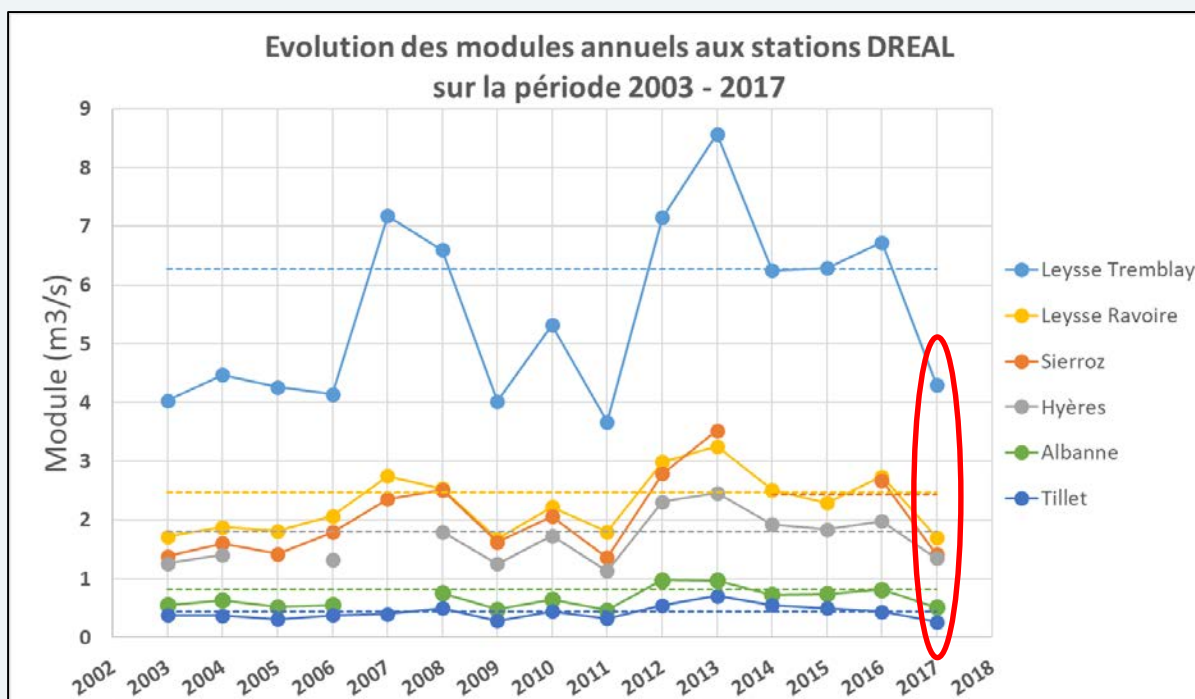
Bassin versant de 560 Km<sup>2</sup>  
+ de 750 Km de rivières



2 communautés d'agglos  
> 210 000 habitants

# Evolution de la ressource

Module m3/s	Module Interannuel	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	M2017/M InterA	/15ans
Tillet	0,448	0,378	0,374	0,313	0,377	0,395	0,498	0,282	0,442	0,325	0,545	0,705	0,552	0,501	0,441	0,266	-41%	1
Sierroz	2,44	1,38	1,6	1,42	1,79	2,36	2,51	1,62	2,06	1,36	2,79	3,52			2,674	1,417	-42%	3
Hyères	1,8	1,256	1,41		1,32		1,8	1,25	1,73	1,13	2,31	2,46	1,924	1,838	1,983	1,349	-25%	5
Leyse Ravoire	2,48	1,72	1,88	1,81	2,07	2,75	2,53	1,68	2,22	1,8	2,99	3,25	2,51	2,291	2,742	1,704	-31%	2
Leyse Tremblay	6,27	4,03	4,47	4,26	4,14	7,18	6,6	4,02	5,32	3,67	7,15	8,57	6,245	6,286	6,723	4,305	-31%	6
Albanne	0,818	0,554	0,631	0,519	0,55		0,757	0,478	0,647	0,467	0,974	0,972	0,729	0,741	0,812	0,511	-38%	3





# Chronologie des faits

**SDAGE** : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux  
**EVP** : Etude Volumes Prélevables  
**ZRE** : Zone de Répartition des Eaux  
**PGRE** : Plan de Gestion de la Ressource en Eau

- Arrêté préfet de Région ZRE

2014



2003

- Déficit pluviométrique
- Diminution des débits
- 6 arrêts sécheresse
- Pertes agricoles

2009

- SDAGE

2010

- EVP
- Equipement

2013

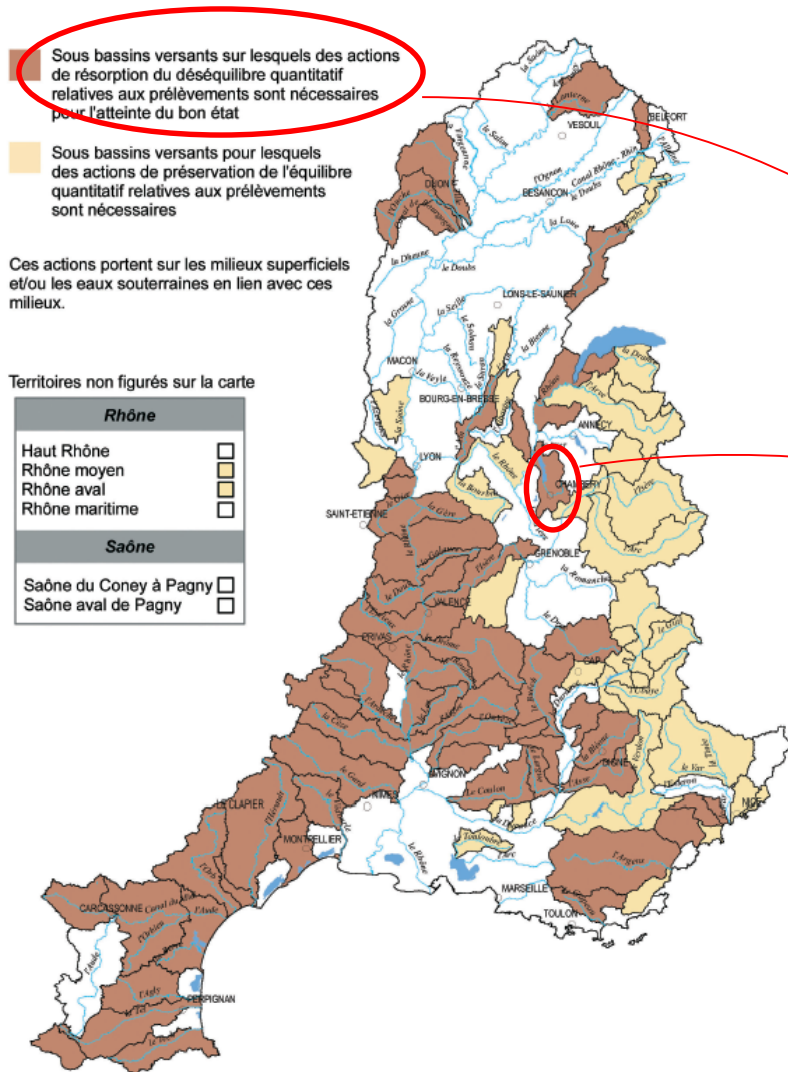
- Arrêté préfet de Région EVP

2015

- Arrêté préfet de Savoie ZRE

# SDAGE 2009-15 puis 2016-21

CARTE 7-D : Equilibre quantitatif relatif aux prélèvements



## ► Orientation fondamentale 7

Atteindre l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de l'eau et en anticipant l'avenir

- Définir des objectifs de quantité (débits, volumes mobilisables)
- Adapter les prélèvements dans la ressource aux objectifs de débit

# 2010-13 : Etudes volumes prélevables

## ➤ Bassins versant de la Leyse, du Sierroz et du Tillet (CISALB)

- Définissent le **débit biologique** à laisser dans le cours d'eau
- Définissent les **volumes maximums prélevables...normalement**



- Notification des résultats par le préfet de Région (Arrêté du 20 novembre 2013)
- Acte les objectifs par sous – bassin versant

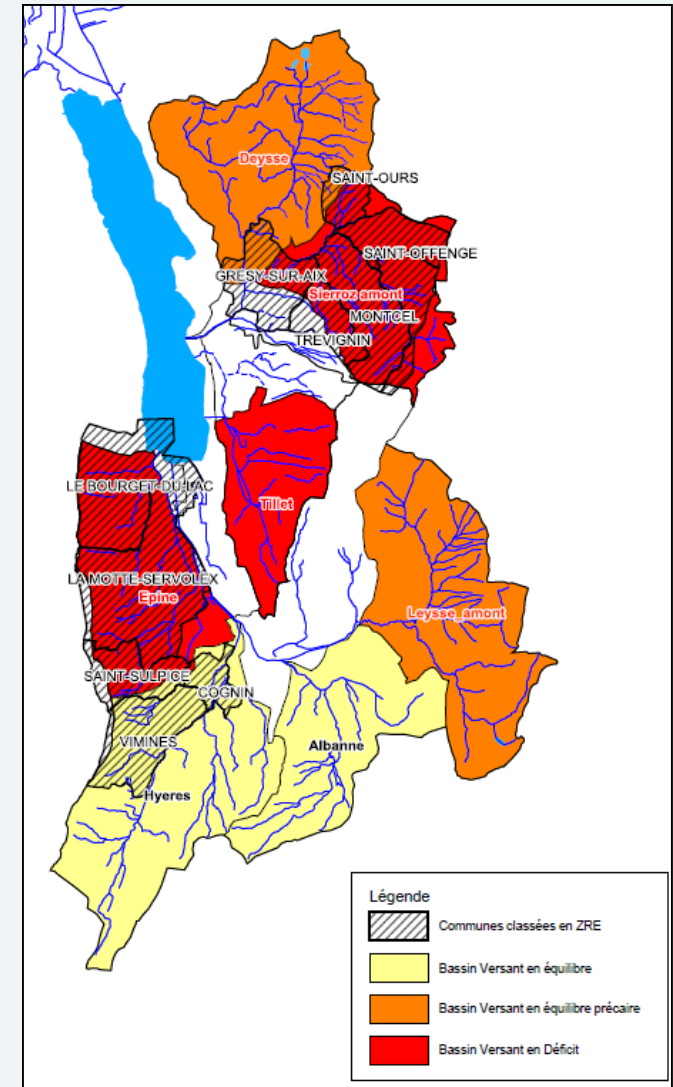


### Volet opérationnel

Plan de Gestion de la Ressource (PGRE)

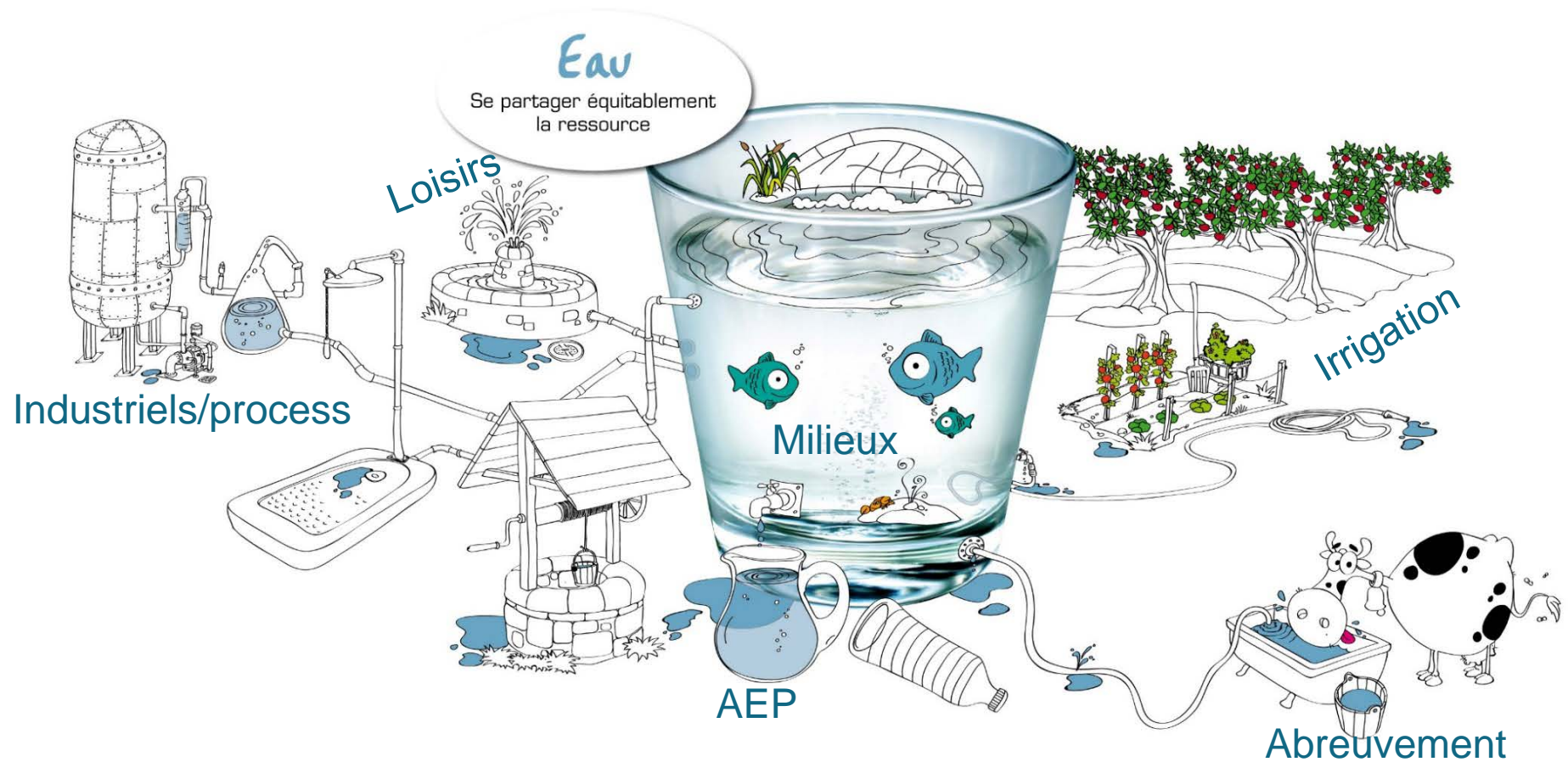
### Volet réglementaire

Zone de Répartition des Eaux : 10 communes



# Partage de la ressource

## ■ Le PGRI : une ressource, des usages






# Volet D - PGRE

## ■ Le Plan de Gestion de la Ressource en Eau :

- Un projet de territoire :
  - le bassin versant du lac du Bourget
- Les acteurs associés :
  - DDT Savoie : autorité, fixe les objectifs réglementaires
  - CISALB : rédaction, animation et réalisation
  - Collectivités territoriales : réalisation
  - CASMB
  - AFB, associations... : concertation
- Des objectifs :
  - Résorption des déséquilibres quantitatifs / maintien de l'équilibre
  - Bon fonctionnement des milieux et pérennisation des usages
- Une concertation
  - Technique par sous-bassin versant 2014 pour acter les actions
  - Politique 2016 pour validation des actions proposées
- Pas de durée sauf pour les financements mais un bilan annuel et si besoin une réorientation

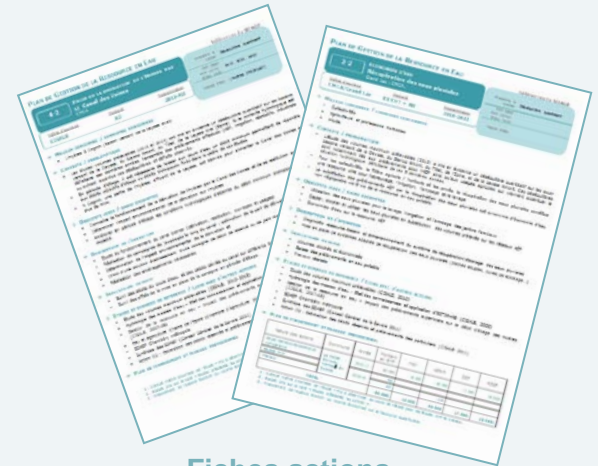
## ■ PGRE, un volet contractuel:

- Un état des lieux (technique et réglementaire)
- Les objectifs
- Les grandes orientations
- Les engagements des partenaires

Mais  pas de volumes maximums prélevables

## ■ PGRE, les volets opérationnels :

- Economies d'eau
- Substitutions
- Restitutions cours d'eau
- Suivi de l'état quantitatif de la ressource
- Ressources à enjeux : détermination préservation
- Révision des SDAEP
- Régularisation des prélèvements
- Ressource en eau et documents d'urbanisme
- Communication et sensibilisation



Fiches actions

# Ressource en Eau

**PGRE : actions en cours et à venir**





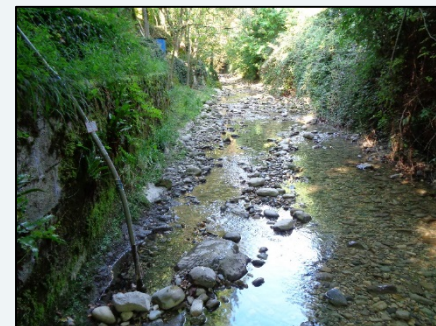
# Economies d'eau

## ■ Lutte contre les fuites (*amélioration des rendements*) :

- Sur les secteurs déficitaires et hors programme de renouvellement des réseaux

## ■ Récupération des eaux pluviales dans les secteurs :

- Agricole : abreuvement du bétail
  - Problème qualité pour usage lait cru
- Privé : arrosage des jardins
  - Recensement des prélèvements domestiques
  - Rappel des interdictions réglementaires (courrier DDT)



### Attention, Alerte Sécheresse

#### Prélèvement interdit !

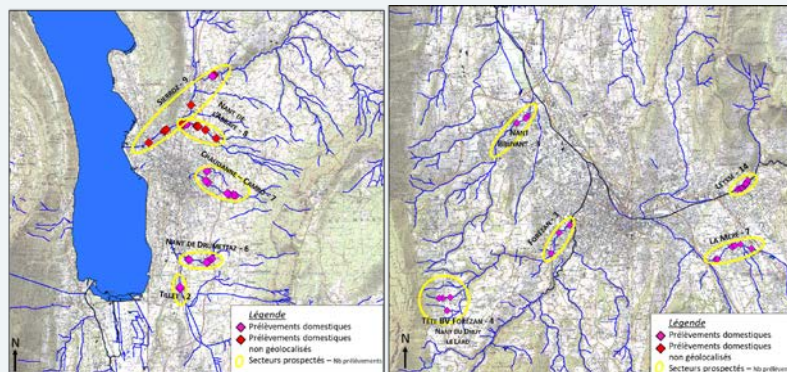
Par Arrêté Préfectoral – Niveau **Alerte Sécheresse**, et conformément aux articles L211-1 et L214-18 du Code de l'Environnement, **tout prélèvement en cours d'eau** ne laissant pas au milieu aquatique le débit minimum requis est **interdit**. Ouvrage signalé aux services en charge de la Police de l'Eau. Prélèvement à **déclarer en mairie**.

Ref.

Plus d'infos, DDT73 au :  
04.79.71.73.19 / 04.79.71.73.85  
ou [www.cisalb.com](http://www.cisalb.com)



AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ



- Autres activités économiques et collectivités
  - Opération collective

# Economies d'eau

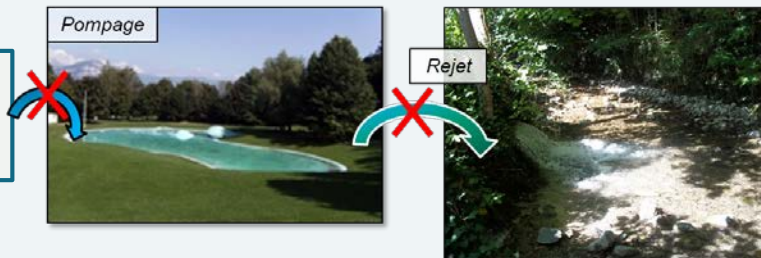
## ■ Autres économies :

- Loisirs (Plan d'eau du Forézan, dérivation ornementale)

Acceptation de la population locale

Plan d'eau :

900 m<sup>3</sup>/semaine en  
nappe d'accompagnement  
Prélevés / rejetés



Repenser  
l'espace  
récréatif

Canal :

Dérivation ornementale  
sur 2 Km  
50% du débit en étiage



Adapter sa gestion aux enjeux

- Autres usages (process industrie et artisanat)
  - Opération collective
- Particuliers
  - Sensibilisation (Quel porteur ? Lien avec l'eau potable)

# Substitution :

## ■ Interconnexion des ressources

- Intra Agglo
- Inter Agglo

## ■ Irrigation agricole

- Projets collectifs et individuels – stockage en hautes eaux ou impluvium  
acceptation population locale et porteurs projets individuels  
réunions de sensibilisations programmées en amont des projets
- Régularisation des prélèvements en attente

## ■ Autres usages économiques

- Arrosage Golf / hippodrome – substitution cours d'eau vers nappe



# Substitution : Irrigation agricole

## Contexte :

- Irrigation en secteur arboricole  
Pommes et Poires de Savoie
- Prélèvements :
  - en cours d'eau
  - sur réseau AEP (sources)

Massif de l'Epine

Lac du Bourget

**LE NOIRAY - 32 000 m<sup>3</sup>**

**VILLETTE - 10 000 m<sup>3</sup>**

**SAINT SULPICE - 54 000 m<sup>3</sup>**

## 3 projets :

- Retenues collinaires collectives
- 12 exploitations
- Portage agglomération



Chambéry





# Suivi quantitatif de la ressource et des prélèvements

- Suivi cours d'eau
- Suivi de la ressource et des prélèvements

(équipement des sources, compteurs, turbidimètres...)

- Collectivités
- Agriculteurs
- Autres prélèvements : activités économiques et domestiques

→ **Priorité aux secteurs en déficit ou équilibre précaire**

- **Bancarisation des données**

- Bancarisation interne
- Bancarisation nationale (Ades...)



Cours d'eau, Thalimèdes



# Restitutions

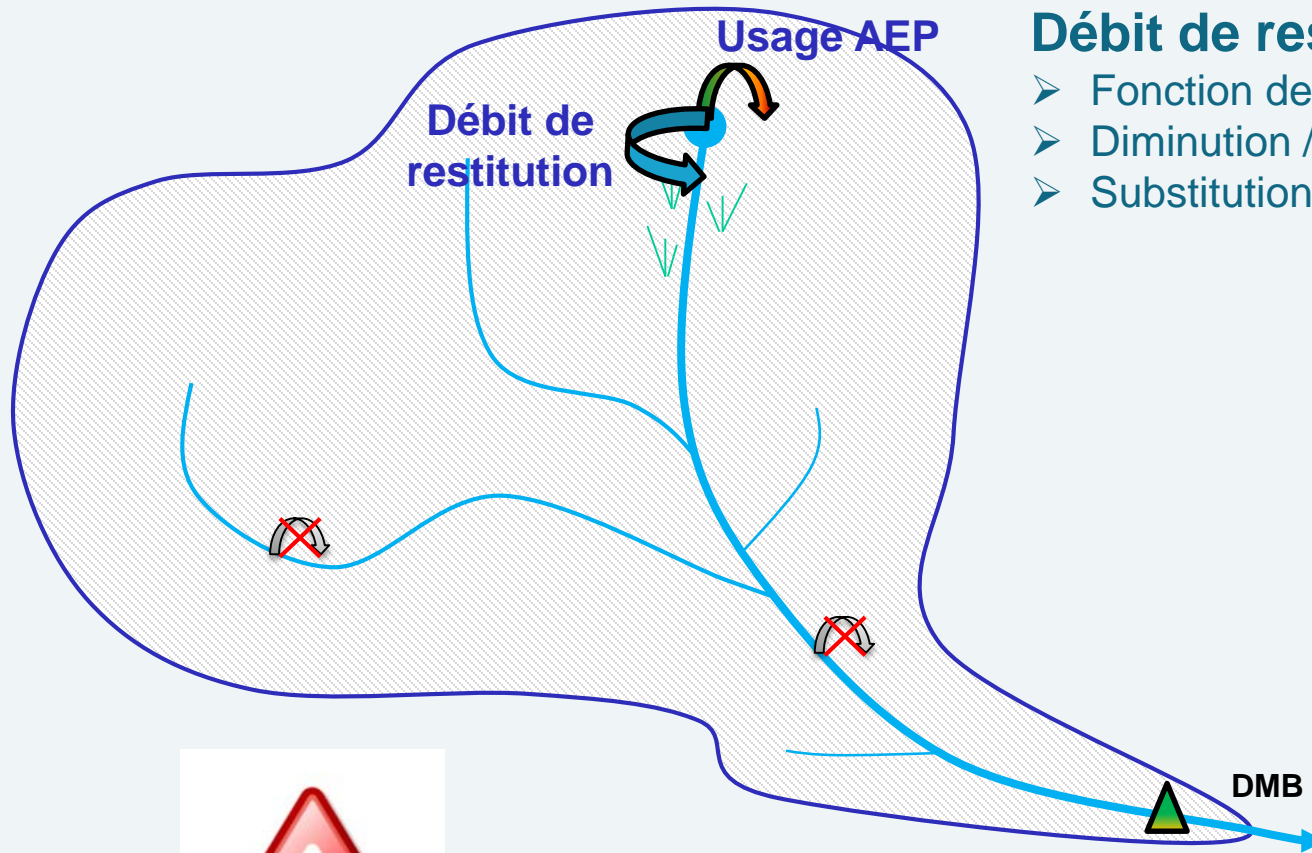
## ■ Restituer aux cours d'eau un débit adapté au milieu

- Consignes de restitution aux sources
- Dérivations et ouvrages hydrauliques



# Restitution :

## Consignes de restitution aux sources



### Débit de restitution minimal :

- Fonction des enjeux
- Diminution / arrêt des prélèvements
- Substitution pérenne nécessaire



**Substitution pérenne nécessaire**



# Restitution :

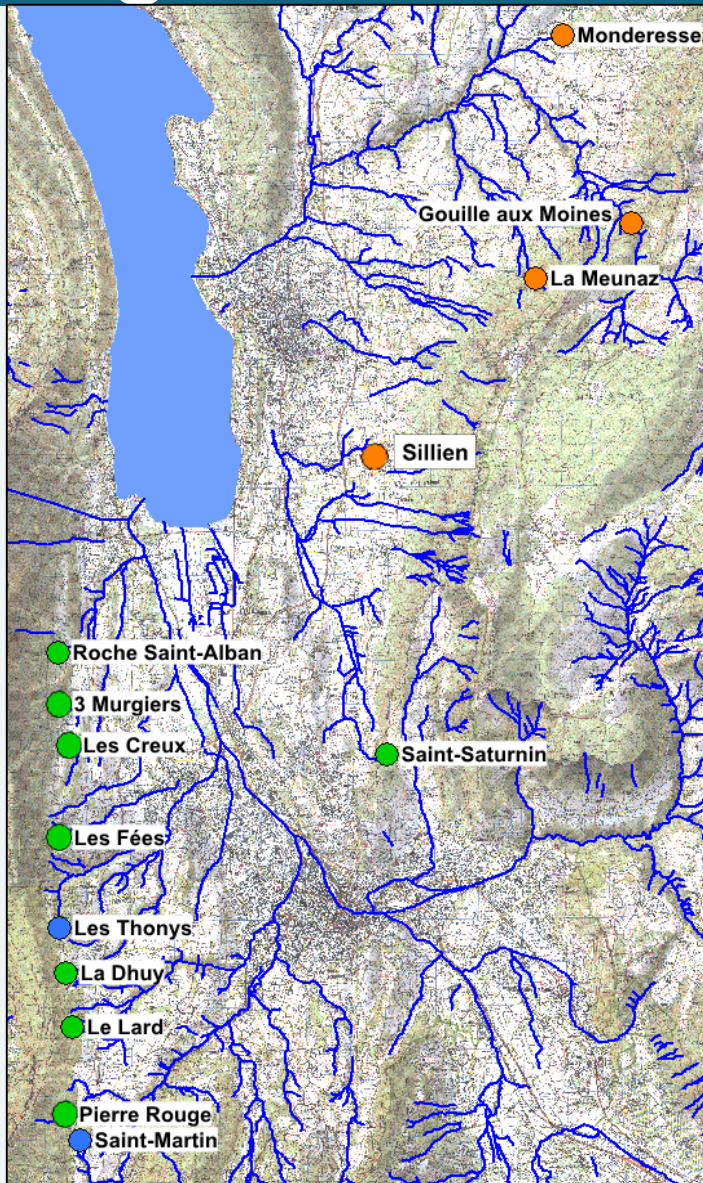
## Consignes de restitution aux sources

3

à

28

L/s



- Des travaux coûteux en cours
- Nécessité d'avoir une ressource pérenne – traitement lac



### Article 1 -

Sont déclarés d'utilité publique les travaux à entreprendre par la Commune de VIMINES pour son projet d'alimentation en eau potable comportant :

- Dérivation de la totalité des eaux des sources de St Martin, Pierre Rouge et Le Lard sises sur son territoire ;
- Mise en place des périmètres de protection pour l'ensemble des points d'eau ;

### Article 2<sup>¶</sup>

¶ L'article 2 de l'arrêté précité du 4 juin 1991 est modifié comme suit.¶  
¶ La Communauté d'Agglomération Chambéry Métropole-Coeur des Bauges est autorisée à dériver à des fins d'alimentation en eau potable<sup>¶</sup>  
¶ - une partie des eaux issues de la source du Lard<sup>¶</sup>  
un débit minimum de 3 l/s sera maintenu en tout temps à l'aval de la prise d'eau<sup>¶</sup>; dès lors que la source fournit un débit inférieur à 3 l/s, la dérivation des eaux vers le réseau d'eau potable est proscrite<sup>¶</sup>  
¶ - une partie des eaux issues de la source de Pierre Rouge<sup>¶</sup>  
un débit minimum de 3 l/s sera maintenu en tout temps à l'aval de la prise d'eau<sup>¶</sup>; dès lors que la source fournit un débit inférieur à 3 l/s, la dérivation des eaux vers le réseau d'eau potable est proscrite.¶



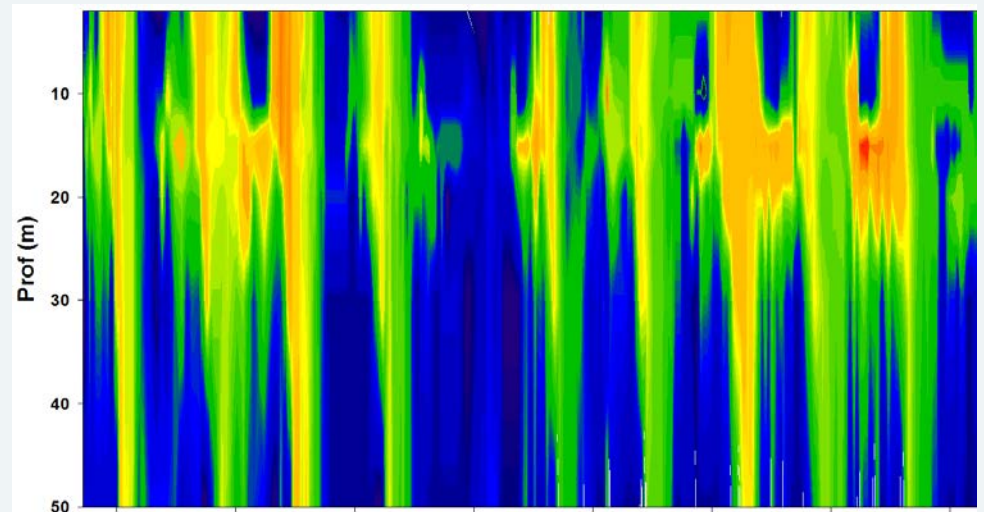
# Protection, préservation et détermination des ressources à enjeux

## ■ Préservation et détermination des ressources à enjeux

- Etude nappe de Chautagne
- 2016 : Etude de vulnérabilité nappe de Chambéry (+ Zone de Sauvegarde Exploitée et ZSNEA - préconisations)

## ■ Traitement de la ressource

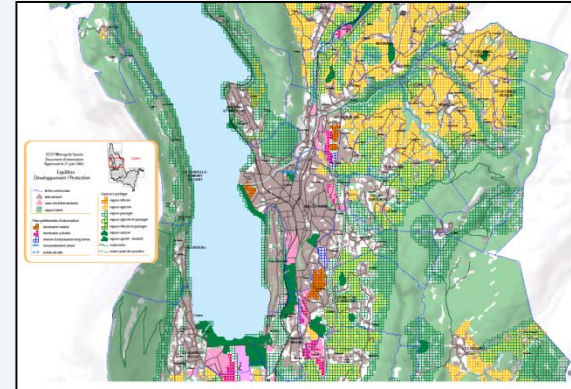
- Lac du Bourget - cyanobactéries



# Inscription dans les documents d'urbanisme

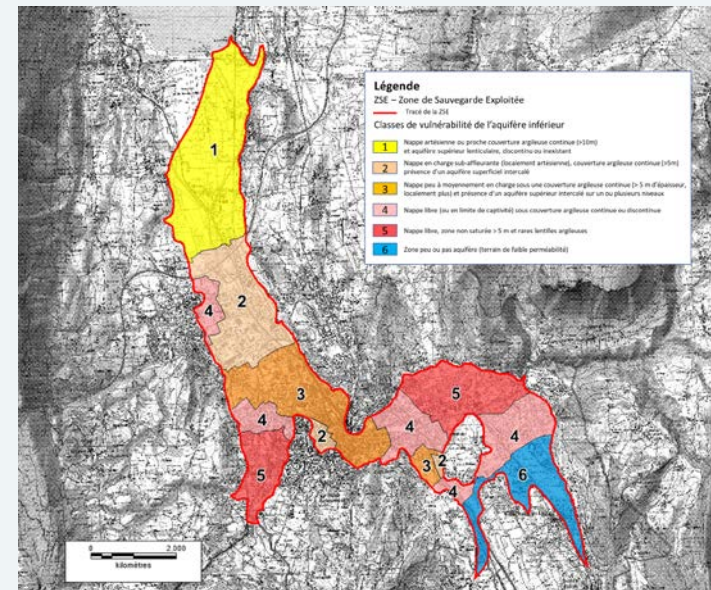
## ■ Quantitatif

- PLUi
- Contrainte urbanisation sur les secteurs déficitaires



## ■ Qualitatif

- Zonage nappe et PPC
- SD Pluviales



➔ Mise en cohérence des documents avec objectifs du PGRE

# Communication - sensibilisation

*La ressource en eau ?*

*Des problèmes d'eau ?*

*Un Arrêté Sécheresse ?  
Je ne savais pas !*

*Interdit de prélever ?*

*J'ai toujours fait comme ça*

*Et les autres alors ...?*

**Une nécessité !!**

*Le changement climatique ... ou*

*... l'urbanisation ?*

*Vous savez,  
J'arrose juste...  
Je lave juste...*

*On a déjà fait plein d'efforts*

*Il est vrai que ces dernières années...  
... mais alors cette année*

*Personne ne fait rien*

*Et la neige de culture ?*

*Il y a assez d'eau dans le lac*

■ **Programme à établir sur 3 ans dans le cadre de la contractualisation AE RMC**

➤ en soutien des actions

■ **Un programme ambitieux inscrit au PGRE mais non réalisé faute de moyens humains et financiers**

# Merci de votre attention

